

Les Grandes journées de la Révolution Française.

Numéro d'inventaire : 1979.35455.1

Auteur(s) : Jean-Charles Olivier

Type de document : image imprimée

Éditeur : Olivier-Pinot (Epinal)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1880 (restituée)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Olivier

Description : Lithographie couleur, pliure centrale dans le sens vertical. Traces de restauration au verso. Déchirures importantes aux coins.

Mesures : hauteur : 282 mm ; largeur : 410 mm

Notes : Lithographie de Jean-Charles Olivier (?), beau-frère de Charles Pinot à Epinal, représentant les "grandes journées de la Révolution Française", éditées par la Société d'instruction républicaine. Mention : "Déposé P.V., Paris, Librairie centrale des Publications populaires, 43, rue des Saints-Pères." Ici, "le Serment du jeu-de-Paume", "Mirabeau et le Grand-Maître des Cérémonies", "Démolition de la Bastille", "La nuit du 4 août".

Mots-clés : Images d'Epinal

Histoire et mythologie

Formation de la conscience nationale et patriotique

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.

Société d'instruction républicaine. LES GRANDES JOURNÉES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Nouvelle Imagerie d'Epinal.



Les Etats-Généraux, composés des Trois Ordres, Clergé, Noblesse et Tiers-Etat, s'ouvrent le 5 mai 1789. Le Tiers-Etat, représentant l'immense majorité de la Nation, invite les deux autres Ordres à se réunir à lui et se déclare Assemblée Nationale. Le 20 juin, la Cour fait fermer la salle de l'Assemblée Nationale, pour l'empêcher de se réunir. L'Assemblée se transporte dans le Jeu-de-Paume, qui subsiste encore aujourd'hui à Versailles, et y prête le serment de ne pas se séparer jusqu'à ce que la France ait une Constitution libre.



La Cour armait contre l'Assemblée et contre Paris. Le 14 juillet 1789, les Parisiens prennent la Bastille, forteresse où l'on enfermait les victimes du pouvoir arbitraire, détenus sans jugement. Le peuple danse sur les ruines de la Bastille démolie.

OLIVIER-PINOT, Edit. à Epinal. Dépôt P.V. PARIS. Librairie centrale des Publications populaires, 43, rue des Saints-Pères.

N° 1.



Le 22 juin 1789, le Grand-Maître des Cérémonies vient apporter à l'Assemblée Nationale l'ordre de se diviser en Clergé, Noblesse et Tiers-Etat, comme autrefois. « La nation assemblée, dit le Président Bailly, n'a pas d'ordres à recevoir. » Mirabeau s'avance vers le Grand-Maître des Cérémonies et lui crie : « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté de la Nation et que nous n'en sortirons que par la force des balonnettes. » La Cour recule devant la résolution de l'Assemblée.



Dans la nuit du 4 août 1789, l'Assemblée Nationale décrète l'abolition des droits féodaux et des dîmes, la suppression de toutes les servitudes personnelles, l'abolition de tous les priviléges. Les privilégiés emportés par un généreux élan, offrent en foule le sacrifice des droits exclusifs qu'ils distinguaient de leurs concitoyens. Il n'y a plus en France qu'une seule loi, une seule Nation, une seule famille et un seul titre, celui de citoyen Français.